

Les marchés émergents peuvent-ils être durables ?

60 seconds with the fund manager*

* 60 secondes avec le gérant



AVRIL 2023

Communication publicitaire





**Wim
Van Hyfte**

Des méthodologies innovantes sont nécessaires pour appliquer l'approche ESG (Environnementale, Sociale & Gouvernance) aux marchés émergents, expliquent Wim Van Hyfte, Ph.D., Global Head of Responsible Investments and Research, Paulo Salazar, Head of Emerging Markets Equities, et Lamine Saidi, Senior Fund Manager.



**Paulo
Salazar**

A quels défis êtes-vous confrontés lorsque vous procédez à une analyse des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sur les marchés émergents?

L'investissement durable sur les marchés émergents doit surmonter un manque de transparence et de données, compliqué par les barrières linguistiques et un accès restreint. Les défis proviennent des différences culturelles, de l'immaturation relative des marchés financiers émergents, et de leur histoire. Nous constatons également que les entreprises du marché émergent sont confrontées à des défis ESG fondamentalement différents en matière de Gouvernance. Nous vérifions donc le niveau général des normes de Gouvernance, mais nous devons également prêter une attention particulière aux structures de propriété, car de nombreuses entreprises du marché européen sont contrôlées par quelques actionnaires seulement.

L'Europe et les Etats-Unis ont plus d'exigences financières en général, et de plus en plus d'exigences en matière de divulgation des données ESG. Si ces exigences sont en train de croître sur les marchés émergents, elles sont toujours à la traîne. Selon nous, ce retard en matière de divulgation pris par les marchés émergents sera rattrapé en peu d'années.



**Lamine
Saidi**

Est-il possible de procéder à une évaluation ESG sur les entreprises des marchés émergents?

Candriam a intégré l'analyse ESG à ses investissements depuis 1996. S'il est possible de faire une telle analyse sur les marchés des actions émergentes, nous sommes encore loin d'avoir accès aux mêmes données et il n'y a donc pas suffisamment d'informations disponibles nous permettant d'utiliser les mêmes méthodes que nous appliquons aux entreprises des marchés développés. Depuis 2008, nous avons développé une méthodologie spécifique aux entreprises émergentes en trois étapes⁽¹⁾. Elle inclue une vérification des activités controversées, une analyse normative et un screening de la gouvernance.

60 SECONDS WITH THE FUND MANAGER

(1) L'application de critères ESG et de durabilité au processus d'investissement est, dans une certaine mesure, subjective et il n'y a aucune garantie que toutes les décisions d'investissement prises par le fonds en application de ces critères à un moment donné reflèteront objectivement les croyances ou les valeurs d'un investisseur particulier. De plus, ce processus d'investissement peut exclure les titres de certains émetteurs pour des raisons autres que financières et, par conséquent, certaines opportunités de marché offertes au fonds qui n'utilisent pas de critères ESG ou de durabilité peuvent être indisponibles pour le fonds, et la performance du fonds peut parfois être meilleure ou pire que celle de fonds similaires qui n'utilisent pas de critères ESG ou de durabilité. La sélection des actifs peut en partie s'appuyer sur un processus de notation ESG exclusif ou sur des listes d'interdiction qui s'appuient partiellement sur des données de tiers. L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés intégrant les critères ESG et de durabilité au niveau de l'UE peut entraîner des approches différentes de la part des gestionnaires lorsqu'ils fixent des objectifs ESG et déterminent que ces objectifs ont été atteints par les fonds qu'ils gèrent. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer les stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité dans la mesure où la sélection et les pondérations appliquées pour sélectionner les investissements peuvent, dans une certaine mesure, être subjectives ou fondées sur des mesures qui peuvent porter le même nom mais avoir des significations sous-jacentes différentes. Les investisseurs doivent noter que la valeur subjective qu'ils peuvent ou non attribuer à certains types de critères ESG peut différer sensiblement de la méthodologie du gestionnaire de portefeuille.



Comment commencez-vous?

Nous mesurons le degré d'implication de l'entreprise dans des activités controversées⁽²⁾, telles que l'armement, le tabac, le charbon et les activités exercées dans des pays dotés de régimes répressifs. Ensuite⁽³⁾, nous évaluons si l'entreprise est alignée sur des normes acceptées à l'échelon international. Par exemple, nous excluons les entreprises qui ne respectent pas les Dix Principes du Pacte mondial des Nations Unies, notamment les droits humains, les normes internationales du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. La troisième étape consiste à analyser la gouvernance de l'entreprise, notamment les droits des actionnaires et l'indépendance du conseil d'administration. Les entreprises émergentes sont de plus en plus disposées à dialoguer avec leurs investisseurs, celles qui présentent une meilleure gouvernance sont plus enclines à intégrer des stratégies environnementales et sociales à leurs projets de croissance.

Comment pouvez-vous mesurer cela?

Nous avons pour objectif d'atteindre une empreinte carbone pour notre portefeuille d'actions émergentes qui soit d'au moins 30% inférieure à celles de l'indice. Nos analystes ESG internes, mis en place en 2005, calculent un score ESG pour chaque entreprise présente dans l'indice de référence. Nous avons pour objectif de maintenir le score ESG de notre portefeuille marchés émergents « durable » au-dessus de celui de l'indice de référence.

De quelle manière identifiez-vous les opportunités d'investissement pour vos portefeuilles?

Notre processus associe deux approches uniques. D'abord, notre approche propriétaire de l'analyse ESG des entreprises émergentes, destinée à développer l'univers marchés émergents durable. Notre processus d'investissement sur les actions émergentes allie une approche thématique visant à définir des tendances favorables et des « poches de croissance », à une analyse fondamentale visant à identifier les entreprises de qualité, dotées de perspectives de croissance fortes et maintenables et présentant une valorisation intéressante. Certaines des tendances positives que nous intégrons concernent le changement climatique,

la raréfaction des ressources, la santé, les évolutions démographiques, les économies en développement et l'interconnectivité transfrontalière.

Comment maintenez-vous une diversification au sein de vos portefeuilles ?

Nous construisons des portefeuilles composés d'environ 100 titres à forte conviction, tout en restant largement diversifiés en termes de pays, secteurs, entreprises individuelles et thèmes. Nous sommes capables d'obtenir ce résultat, grâce à la force de nos équipes multidisciplinaires. Notre équipe expérimentée dédiée aux marchés émergents présente un track record de près de 20 ans, deux de ses gérants de fonds travaillant d'ailleurs ensemble depuis 2005. Nous combinons les compétences de notre équipe dédiée aux actions émergentes avec celles de notre équipe ESG, également mise en place en 2005. Nous sommes convaincus d'offrir un atout unique, grâce à l'intégration de notre approche de sélection thématique des marchés émergents et de notre méthodologie ESG propriétaire.

Pourquoi les investisseurs devraient-ils s'intéresser à cette stratégie?

Cette stratégie a un impact positif sur l'environnement, elle permet d'augmenter les normes sociales et encourage une approche responsable dans la prise de décision des entreprises. Elle offre une exposition d'investissement à cinq catégories de solutions clés : changement climatique, gestion des ressources et des déchets, digitalisation et innovation, santé et bien-être et évolutions démographiques. En nous concentrant sur les émetteurs les mieux positionnés vis-à-vis des défis et des opportunités ESG, notre approche d'investissement responsable nous permet d'optimiser le profil risque/rendement du portefeuille, de bénéficier des tendances macro auxquelles tous les investisseurs sont confrontés, et de contribuer positivement aux enjeux environnementaux et sociaux à l'échelon mondial.

(2) La Politique de Candriam en matière d'exclusion peut être télé- chargée ici : <https://www.candriam.fr/tr/professional/market-insights/sri-publications/>

(3) <https://www.candriam.be/493c9b/siteassets/medias/publications/ brochure/corporate-brochures-and-reports/transparency-codes/tc-emerging-markets-sri-funds.pdf>

Les investisseurs placent les considérations d'ordre ESG de plus en plus au cœur de leurs décisions d'investissement. Cette stratégie s'adresse aux investisseurs qui appliquent les critères ESG à leurs portefeuilles investis sur les marchés développés et qui souhaiteraient en faire de même pour leurs investissements sur les marchés émergents. Si certains investisseurs institutionnels réalisent leur propre screening ESG sur les marchés les plus importants, ils peuvent manquer de l'expérience et des compétences requises par l'analyse ESG des entreprises des marchés émergents. La stratégie répond particulièrement aux besoins des investisseurs qui opèrent dans des juridictions, dans lesquelles ils sont obligés de divulguer leur impact en matière de durabilité.

Comment équilibrez-vous la durabilité et la performance d'investissement?

Chez Candriam, nous sommes convaincus que la durabilité génère la performance d'investissement. Selon nous, l'évaluation des critères ESG permet aux investisseurs d'identifier les paramètres non-financiers susceptibles d'augmenter la valeur à long terme, et permet d'éviter les accidents.

Conclusion ? Notre objectif est de générer de l'alpha tant par le biais de notre analyse ESG que par celui de notre processus de sélection thématique et financier.

Les principaux risques de la stratégie sont :

- **Risque de perte en capital**
- **Risque lié à l'investissement ESG**
- **Risque lié aux actions**
- **Risque de change**
- **Risque de liquidité**
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**
- **Risque de contrepartie**
- **Risque lié aux pays émergents**
- **Risque sur les actions A (Chine)**
- **Risque lié aux facteurs externes**

Risque lié à l'investissement ESG : Les objectifs extra-financiers présentés dans ce document reposent sur la réalisation d'hypothèses émises par Candriam. Ces hypothèses sont émises selon des modèles de notation ESG propres à Candriam dont la mise en œuvre nécessite l'accès à diverses données quantitatives et qualitatives, en fonction du secteur et des activités exactes d'une entreprise donnée. La disponibilité, la qualité et la fiabilité de ces données peuvent varier, et donc impacter les notes ESG de Candriam. Pour plus d'informations sur le risque d'investissement ESG, veuillez-vous référer aux Transparency Codes ou au prospectus s'il s'agit d'un fonds.



Ce document commercial est publié pour information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable. Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site www.candriam.com les informations clés pour l'investisseur, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds y inclue la valeur liquidative des fonds. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.